

RAPPORT GENERAL

TREPP 5^e Edition

TABLE RONDE RÉGIONALE
SUR L'EFFICACITÉ DES
POLITIQUES PUBLIQUES

DAKAR,
8-10
AVRIL 2026

JUIN 2026

Table des Matières

Introduction	4
I. Synthèse thématique des travaux de la TREPP 2026	6
I.1. État historicisé du nexus données probantes et intégration régionale	6
I.2. Données probantes et construction du discours politique sur l'intégration	7
I.3. Données probantes et projets/programmes transnationaux	10
I.4. Données probantes et financement de l'économie dans les espaces intégrés	13
I.5. Données probantes et gouvernance des municipalités transnationales	16
I.6. Données probantes et nexus conflit-paix-développement	18
I.7. Renforcement des capacités pour la production et l'utilisation des données probantes dans les espaces transnationaux	20
I.8. Des données probantes au service d'une intégration inclusive et durable	22
II. Recommandations stratégiques	24
III. Perspectives opérationnelles : la feuille de route conjointe	27
Conclusion	28
Annexes	29
Tableau récapitulatif des engagements de la feuille de route	29
Liste des participants	30
Agenda	33
Référence	38

Introduction

La cinquième édition de la Table Ronde Régionale sur l'Efficacité des Politiques Publiques (TREPP) s'est tenue du 8 au 10 avril 2026, au Centre africain d'études supérieures en Gestion (CESAG), à Dakar (Sénégal).

Initiée en 2018 par le CESAG, à travers son Centre de renforcement des capacités en évaluation et performance (CLEAR FA), la TREPP s'est progressivement imposée comme un espace panafricain de dialogue sur l'efficacité des politiques publiques, l'endogénéisation des pratiques évaluatives et l'utilisation des données probantes. Cette cinquième édition de la TREPP a été placée sous le patronage du Professeur Mounirou Ndiaye, Ministre Conseiller, Coordonnateur du Bureau d'Évaluation des Politiques et Programmes Publics à la Présidence de la République du Sénégal, qui a présidé la cérémonie officielle d'ouverture. Les allocutions introductives ont été prononcées par le Professeur Rosaline Dado Worou Houndekon, Directeur Général du CESAG, le Dr Jozeph Leonardus Vaessen, Manager de la Global Evaluation Initiative (GEI), partenaire de mise en œuvre du CLEAR FA, le Dr Thomas Melonio, Directeur exécutif de l'innovation, de la stratégie et de la recherche de l'Agence française de développement (AFD), partenaire financier de l'initiative, Monsieur Gilles Fagninou, Directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et le Dr Marie Gaarder, Directrice exécutive de 3ie, avant l'intervention du Ministre.



Dans le prolongement des éditions précédentes tenues à Dakar, Lomé et Abidjan¹, la cinquième édition de la TREPP a réuni une centaine de participants issus des ministères, parlements, institutions régionales,

partenaires techniques et financiers, centres de recherche, réseaux professionnels d'évaluation et organisations de la société civile. Elle a bénéficié de l'appui technique et financier de l'UNICEF, 3ie, l'IDEV/BAD, l'ACBF, la BOAD, l'AfrEA et le RFICS².

La TREPP 2026 a été l'occasion d'examiner le rôle stratégique de l'évaluation et des données probantes dans le renforcement de l'intégration régionale africaine. Elle s'est inscrite dans le cadre des festivités marquant le quarantième anniversaire du CESAG, centre d'Excellence de l'UEMOA, créé sur décision des Chefs d'Etat de l'Union en vue de promouvoir l'intégration régionale par la transformation du capital humain africain. Elle prend en compte le contexte régional marqué par des critiques parfois acerbes des progrès en matière d'intégration régionale, nourries par une perception d'inefficacité des organisations régionales et d'une déconnexion entre décisions supranationales et réalités vécues par les populations. Elle est partie du postulat que dans un contexte de raréfaction des ressources, de reconfiguration de la coopération internationale et de pressions sécuritaires et climatiques, le développement d'une culture évaluative et d'utilisation de données probantes à toutes les échelles de gouvernance pourrait être un levier déterminant pour renforcer la redevabilité, la crédibilité, l'apprentissage, l'amélioration continue et l'ancrage social de l'intégration régionale.



1 TREPP. (2021, octobre). La mise en œuvre des agendas de développement à l'aune des enjeux actuels : l'évaluation d'impact au cœur de la décision. Abidjan, Côte d'Ivoire.

TREPP. (2021, juillet). L'efficacité de la politique publique à l'aune de la réforme du budget programme et de la pandémie de COVID-19 : quels leviers pour la relance économique ? Lomé, Togo.

TREPP. (2023, novembre). Évaluation, un outil d'endogénéisation des politiques publiques au sein de l'espace UEMOA : état des lieux et perspectives. Abidjan, Côte d'Ivoire.

2 Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'Initiative internationale pour l'évaluation d'impact (3ie), l'Évaluation indépendante du développement de la Banque Africaine de Développement (IDEV/BAD), la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), l'Association africaine d'évaluation (AfrEA) et le Réseau Francophone International en Conseil Scientifique (RFICS).

Dans les faits, l'évaluation n'est pas un sujet périphérique du discours sur l'intégration africaine. Sous l'influence des réformes en matière de gestion axée sur les résultats, les cadres panafricains récents sont passés progressivement d'une logique de déclaration d'engagements à celle de résultats, de suivi régulier, de comparaison, de revue par les pairs et de correction des trajectoires. Par exemple, l'Agenda 2063 de l'Union africaine accorde une place explicite au suivi-évaluation. Le Premier Plan décennal prévoyait déjà un cadre de résultats et des lignes directrices de suivi-évaluation. Le Deuxième Plan décennal 2024-2033 renforce davantage les exigences de redevabilité, de mesure de performance et d'apprentissage institutionnel fondé sur les données. Dans la même lignée, l'Union africaine a développé une architecture intégrée de suivi-évaluation de l'Agenda 2063 afin d'assurer un reporting harmonisé aux niveaux national, régional et continental. Par ailleurs, le Protocole sur les relations entre l'Union africaine et les Communautés Économiques Régionales (CER) prévoit explicitement des mécanismes d'évaluation des progrès de l'intégration régionale. Plus récemment, l'Accord instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) prévoit des mécanismes de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation. Dans la même trajectoire, les institutions régionales et sous-régionales ainsi que les banques de développement ont progressivement mis en place des dispositifs d'évaluation de leur intervention. C'est le cas des unités en charge du suivi et de l'évaluation de la Commission de l'UEMOA et de la Banque ouest africain de développement ou encore de la Banque africaine de développement. Ces dispositifs se sont dotés de standards et politiques en matière d'évaluation et évaluent régulièrement leurs interventions en vue d'informer la prise de décision. Par ailleurs, des outils spécifiques d'évaluation de l'intégration régionale

ont été développés. C'est le cas de l'Africa Regional Integration Index (ARII)³. Ces instruments visent à mesurer les progrès en matière de commerce intra-africain, d'intégration productive, d'infrastructures, de libre circulation et de convergence macroéconomique. Dans cette dynamique, la TREPP 2026 s'est proposé d'analyser la pratique de l'utilisation des données probantes dans le cadre de l'agenda intégration régionale à travers trois champs politiques interconnectés : (i) les programmes et projets à portée transnationale ; (ii) les organisations portant l'agenda d'intégration régionale (banque de développement, organes des communautés économiques et régionales, structures d'appui technique et financier ayant une vocation transnationale) ; (iii) les municipalités frontalières confrontées à la gestion des espaces partagés par les populations issues de plusieurs Etats ou qui sont régulièrement soumis à des phénomènes de transhumance. Ces trois champs politiques représentent des espaces dans lesquels la volonté d'intégration régionale se confronte aux défis de partage de ressources, de mutualisation de moyens, de cohabitation de logiques, de rationalité et singularité culturelles diversifiées, ainsi que d'expression d'identités nationales héritées de la dynamique de formation de l'Etat-nation postcolonial.

Cette analyse a été effectuée à travers une conférence inaugurale, quatre (4) panels et six (6) études de cas. Ces sessions ont permis de croiser les regards entre plusieurs disciplines et corps professionnels en mettant aux prises des décideurs politiques, des chercheurs, des évaluateurs, des professionnels des médias, des militants et des étudiants.

Ce rapport général consolide les principaux enseignements, messages clés et recommandations issues des trois jours de travaux.

3 [Africa Regional Integration Index Platform, Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies.](#)



I. Synthèse thématique des travaux de la TREPP 2026

I.1. État historicisé du nexus données probantes et intégration régionale

Les institutions régionales ont adopté la rhétorique de l'évaluation et des données probantes ; les documents stratégiques, les cadres de planification et les déclarations officielles invoquent désormais la nécessité de fonder les politiques publiques sur des preuves.

Selon Dr. Chérif Salif Sy¹, l'ancrage réel de cette rhétorique dans les pratiques de gouvernance demeure fragile. Le discours sur l'utilisation des données probantes est largement déconnecté des pratiques réelles. Le constat central posé est celui d'un paradoxe structurel : si le volume de données disponibles ne cesse de croître, leur circulation effective reste largement insuffisante. Les informations produites n'atteignent pas les décideurs au moment opportun, ne sont pas formulées dans des formats exploitables et ne nourrissent pas, en définitive, les processus réels de décision publique. Les travaux précédents de la TREPP (Dakar, Lomé, Abidjan) avaient déjà mis

il s'agit de mieux intégrer les problématiques transnationales dans les cadres d'évaluation, de renouveler la manière dont le « sujet du développement » est appréhendé et d'inscrire les objectifs panafricains au cœur des démarches évaluatives ;

en lumière cette tension ; la cinquième édition l'a approfondie, soulignant que le problème ne relève pas d'un déficit de production, mais plutôt d'un défaut d'appropriation et de connexion entre savoirs et pouvoir décisionnel. Face à ce diagnostic, les travaux ont lancé un appel pour le changement de paradigme, articulé autour de deux orientations complémentaires à savoir :

➤ l'innovation méthodologique :



➤ la mise en place de cadres harmonisés régionaux

Cette mise en perspective historicisée fait également échos au chantier intellectuel et professionnel de la décolonisation des pratiques évaluatives portée depuis quelques années par l'AfREA, les centres CLEAR et l'Académie internationale d'évaluation (IEAc).

il s'agit de mieux intégrer les problématiques transnationales dans les cadres d'évaluation, de renouveler la manière dont le « sujet du développement » est appréhendé et d'inscrire les objectifs panafricains au cœur des démarches évaluatives ;

Toutefois, pour les participants de la TREPP, cet effort d'endogénéisation de l'évaluation ne doit pas s'inscrire dans une logique de rejet ou d'opposition aux standards internationaux de rigueur, mais dans une démarche d'appropriation critique et de contextualisation, visant à enrichir les méthodologies existantes à partir des réalités africaines et des savoirs endogènes du continent.

¹ Dr. Chérif Salif Sy est économiste et politiste, consultant international. Il a donné la conférence inaugurale de la TREPP 2026.



I.2. Données probantes et construction du discours politique sur l'intégration

L'un des fils conducteurs les plus saillants des travaux de la TREPP 2026 porte sur la relation entre données probantes et construction du discours politique. La discussion a été amorcée par un panel qui a présenté les regards croisés d'hommes politiques, de professionnels du développement, des médias et du milieu de la recherche. Le panel a été composé d'illustres personnalités, notamment du Ministre Conseiller, Coordonnateur du Bureau d'Évaluation des Politiques et Programmes Publics à la Présidence de la République du Sénégal, et des représentants du CLEAR CESAG, de l'UNICEF, du RFICS et de l'AEPPPL. Les discussions ont interrogé à la fois la qualité des preuves mobilisées dans les argumentaires politiques et le risque d'instrumentalisation rhétorique de la démarche de la « prise de décision basée sur les données probantes ».



Le risque d'instrumentalisation rhétorique des données probantes

Les débats ont mis en lumière l'enjeu de la dissociation entre le discours sur les données probantes et les données probantes elles-mêmes. On assiste à une prolifération de références dans les documents de politique et les argumentaires institutionnels, sans que ces références s'appuient sur une rigueur scientifique, méthodologique et décisionnelle. Par ailleurs, le processus de traduction (ou translation) des données probantes en des messages intelligibles pour une variété d'audience est lui-même souvent entaché de biais, volontaires et involontaires, qui déforment l'information initiale.

Cette instrumentalisation rhétorique affaiblit la crédibilité même du discours sur l'intégration. Elle contribue à entretenir une perception de l'évaluation comme exercice de légitimation a posteriori des décisions déjà prises, plutôt que comme outil d'aide à la décision.



L'évaluation perçue comme une menace, plutôt que comme un outil d'amélioration

Dans le contexte politique africain, l'évaluation est souvent perçue non comme un instrument d'amélioration continue, mais comme une menace susceptible de fragiliser les gouvernants. Cette perception constitue un frein majeur à l'institutionnalisation de la fonction évaluative et à la diffusion des résultats d'évaluation. Elle explique en partie pourquoi les rapports d'évaluation sont produits mais restent fréquemment dans les tiroirs, sans effet sur les processus de décision.



La participation citoyenne aux processus d'évaluation restant souvent une façade

Les populations sont généralement exclues par des barrières linguistiques et logistiques que les commanditaires de l'évaluation ne prennent pas suffisamment en compte. Cette exclusion mine la légitimité démocratique des processus évaluatifs et, par extension, celle des politiques d'intégration elles-mêmes.



Vers une culture de la preuve dans le discours politique

Pour surmonter ces blocages, les participants ont plaidé pour un changement de posture : faire de l'évaluation un instrument de gouvernance démocratique et participative, intégré à la conception des politiques, et non un exercice périphérique ou imposé de l'extérieur. Plusieurs expériences africaines, notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire, à la Commission de l'UEMOA, montrent qu'une culture de la preuve peut progressivement s'enraciner lorsqu'elle s'appuie sur des obligations normatives, des mécanismes de redevabilité et des espaces institutionnels d'apprentissage.

En prenant en considération la persistance d'une dépendance évaluative à l'égard d'expertises et de cadres méthodologiques extérieurs au continent, les participants ont souligné l'urgence de développer des approches davantage ancrées dans les contextes africains, dans les savoirs endogènes et dans les réalités institutionnelles, sociales et territoriales du continent.



Messages Clés

- Le discours sur l'« evidence-based » peut masquer une faible qualité des preuves réellement mobilisées.
- La traduction (translation) de la donnée probante est elle-même un métier qui exige de la rigueur et de la méthode ;
- L'évaluation doit être réappropriée culturellement et politiquement pour dépasser sa perception comme outil de contrôle extérieur.
- La construction d'une pensée panafricaine de l'évaluation doit être un horizon stratégique majeur.



I.3. Données probantes et projets/programmes transnationaux

La TREPP 2026 s'est intéressée à analyser la pratique évaluative lors de la mise en œuvre de programmes et projets transnationaux. Comment les systèmes de suivi et d'évaluation de ces interventions fonctionnent-ils ? Comment les évaluations de ce type d'intervention sont-elles financées, commanditées ? Quelles sont les avancées, les innovations méthodologiques et les améliorations nécessaires ? La réponse à ces questions a été abordée dans une première série d'études de cas animées par des représentants de l'ACBF, du CLEAR CESAG, de la BAD, du CRES, de l'ENAP et du RFE. La seconde série s'est appesantie sur la commande et le financement des évaluations transnationales, avec des intervenants de la Commission de l'UEMOA, de la BAD, du PASEC, de l'AFERA, de IDInsight, et de SenEval. Ces regards croisés ont permis de relever les éléments suivants.



La faible efficacité des systèmes de suivi et évaluation

L'expérience de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) a été présentée comme un cas emblématique des défis de l'évaluation dans les espaces transnationaux. Les études de cas et panels ont illustré une faiblesse générale de la capacité des Etats à suivre, évaluer et produire des rapports sur la mise en œuvre de leurs engagements. Par ailleurs, les dispositifs de suivi et évaluation présentent des niveaux de maturité très inégaux, selon les pays et selon les secteurs. La disponibilité des données comparables entre pays membres, l'harmonisation des indicateurs de suivi et la remontée effective des informations vers les organes de décision régionaux demeurent des défis.



La temporalité et le format de l'évaluation par rapport au temps de la décision

Un enseignement majeur est que la qualité d'une évaluation ne suffit pas. Sa temporalité, son format et sa destination conditionnent son utilité. Une évaluation pertinente, mais publiée hors des cycles de décision, notamment les cycles budgétaires, a peu de chances d'influencer l'action publique. De même, des recommandations techniquement solides peuvent rester sans suite appropriée si elles ne tiennent pas compte des mécanismes internes de décision des institutions auxquelles elles s'adressent.



Les travaux ont souligné la nécessité de mieux comprendre les cycles internes de décision, la mécanique institutionnelle des ministères, des parlements, des agences et des organisations régionales, afin d'ajuster les messages, les calendriers et les canaux de diffusion des résultats d'évaluation.

Le déficit en ressources et capacité des unités en charge du suivi et évaluation

De manière transversale, les études de cas ont mis en évidence la fragilité persistante des systèmes d'évaluation des programmes transnationaux. L'apprentissage institutionnel à partir des évaluations demeure très limité. Cette faiblesse ne tient pas seulement à un déficit technique : elle reflète aussi la marginalisation institutionnelle des unités de suivi-évaluation, leur sous-dotation en ressources humaines et financières, ainsi qu'une absence fréquente de mécanismes de suivi des recommandations.



L'existence d'expériences prometteuses à capitaliser

Le Programme d'Urgence de l'Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (PU-IREN)¹ a été cité comme une expérience concluante d'approche fondée sur des données partagées, bien exploitées et reliées à des mécanismes d'action, produisant des résultats concrets, mesurables et transformateurs. Ce type d'initiative illustre la valeur ajoutée d'une démarche évaluative intégrée dès la conception des programmes transnationaux.

¹ IRED-WACIE-LS-brief-FR.pdf

Messages Clés

- Des niveaux de maturité très inégaux dans les systèmes de suivi et évaluation des programmes transnationaux, dont la ZLECAf.
- Des expériences réussies (PU-IRED) démontrent la faisabilité d'une évaluation transnationale rigoureuse adossée à des mécanismes d'utilisation des résultats.
- Le problème de l'évaluation dans les espaces transnationaux n'est pas seulement celui de la production de données, mais aussi celui de l'utilisation, de l'institutionnalisation, de la communication et de la connexion au pouvoir décisionnel réel.

I.4. Données probantes et financement de l'économie dans les espaces intégrés

La présentation des études de cas a cherché à explorer la manière dont les données probantes peuvent être utilisées pour informer la solution d'un enjeu socio-économique pernicieux qu'est le financement de l'économie. Ce thème a croisé les regards des représentants de la BOAD, du Ministère du développement à la base du Togo, des chercheurs du CARDES (Burkina Faso), du LAREM-UCAD, du CESAG et de l'Université de Lomé.

➤ Les contributions des banques commerciales à portée panafricaine au financement de l'économie

La présentation d'une thèse de doctorat sur l'impact des banques panafricaines sur l'accès au crédit dans l'UEMOA a apporté un éclairage empirique sur les avantages comparatifs d'une approche panafricaine de l'intermédiation financière¹. La thèse démontre que l'acquisition de banques locales par des banques panafricaines entraîne une hausse significative des crédits octroyés, et que cet impact est d'autant plus marqué lorsque l'acquéreur est une banque sous-régionale, présente dans plusieurs pays de l'UEMOA. Ce résultat plaide en faveur d'un appui ciblé aux banques panafricaines, dont la connaissance de la diversité des milieux renforce leur capacité à favoriser l'inclusion et l'intégration financières dans la zone.

➤ La faiblesse des dispositifs d'évaluation des instruments transnationaux de financement

Bien que les instruments panafricains de financement présentent des avantages comparatifs réels pour le financement des économies, ils peinent à fonctionner de manière optimum, en raison de leur faible irrigation en données probantes. A ce titre, l'Association des Fonds d'entretien routier africains (AFERA) a été présenté comme un exemple de dispositifs de financement dont les mécanismes de gestion pourraient être davantage optimisés s'il était suffisamment doté de données probantes.

1 Lankoande, G. et Moran, K. (2025). Acquisitions et accès aux crédits : cas des groupes bancaires panafricains acquérant des banques locales dans l'UEMOA. *Revue d'économie du développement*, 33(1), 101-135. <https://doi.org/10.3917/edd.391.0101>.



Des données insuffisamment partagées entre acteurs publics et privés

Le déficit d'utilisation de données probantes au niveau des instruments de financement de l'économie s'explique, au moins en partie, par un déficit structurel de circulation des données entre acteurs. Les informations commerciales captées par les acteurs privés ne remontent pas toujours vers les administrations concernées. Les collectivités territoriales disposent de données utiles mais insuffisamment valorisées. Cette fragmentation pénalise directement la qualité des décisions relatives au financement des politiques d'intégration économique.



L'enjeu de la cohérence des indicateurs

L'une des conditions d'une meilleure gouvernance du financement dans un espace intégré réside dans l'harmonisation des cadres de données et d'indicateurs. Les travaux ont insisté sur la nécessité de définir et tester des cadres communs minimaux de métadonnées dans les secteurs prioritaires comme le commerce et les infrastructures, pour faciliter la comparaison des évaluations entre pays et rendre les résultats exploitables à l'échelle régionale.



Le rôle catalytique des banques de développement

Face aux constats précités, les travaux ont mis en lumière le rôle catalytique que doivent jouer les institutions de financement du développement, et notamment les banques régionales, pour impulser un changement de paradigme dans le secteur. Elles sont à la fois des commanditaires potentiels d'évaluations et des vecteurs de diffusion de normes évaluatives auprès de leurs clients institutionnels. Leur capacité à conditionner le financement à la mise en place de dispositifs évaluatifs robustes et à partager les leçons tirées des projets financés, est un levier majeur encore insuffisamment activé. Elles doivent veiller à favoriser une plus grande interopérabilité statistique et la mutualisation régionale des informations, afin de permettre un apprentissage mutuel entre pays et entre institutions.





Messages Clés

- Une approche panafricaine de l'intermédiation financière présente des avantages réels pour le financement des économies.
- Toutefois, la fragmentation des données économiques et financières demeure un obstacle majeur à l'appréciation des effets des politiques de financement des économies.
- Les instruments de financement régionaux (fonds d'entretien routier, etc.) manquent de dispositifs d'évaluation robustes.
- Les institutions financières régionales (BOAD) ont un rôle stratégique à jouer dans la structuration de la demande et de l'utilisation de l'évaluation

I.5. Données probantes et gouvernance des municipalités transnationales

Si les sections précédentes ont abordé l'intégration à l'échelle des institutions régionales et des politiques macroéconomiques transnationales, l'étude de cas sur la coopération transfrontalière et la gouvernance locale a déplacé le débat vers les territoires où l'intégration se vit au quotidien. Elle a réuni des élus locaux et praticiens directement engagés dans la gestion des espaces frontaliers. Les intervenants représentaient le WACIE-3ie, les mairies de Rufisque-Est et de Dakar au Sénégal, l'Association des Maires du Sénégal, la mairie de Parakou au Bénin, et la Commission Suivi et Évaluation au Sénat de la RDC.



Des espaces de gouvernance complexes et peu documentés

Les municipalités frontalières sont confrontées à des défis très complexes de gestion des espaces partagés entre populations issues de plusieurs États. Dans ces espaces s'enchevêtrent des phénomènes de transhumance, des défis sécuritaires, la pression sur les ressources naturelles, des dynamiques de mobilité transnationale, mais aussi des enjeux de cohabitation des identités plurielles. Ces espaces sont des champs dans lesquels la volonté d'intégration régionale se confronte directement aux réalités vécues des populations. La gestion de ces espaces fait encore trop souvent face à une pénurie de données (états civils, migratoires, indicateurs de mesure etc.) et de données probantes (cadre de résultats, effets et impacts des politiques, banque de données sur les solutions gagnantes).



Des collectivités territoriales détentrices de données sous-exploitées

Le défi de pilotage des politiques au niveau des collectivités n'est pas seulement celui du déficit de données, mais aussi celui de la faible utilisation de ce qui existe. Les travaux ont mis en évidence le constat que les données dont disposent les collectivités territoriales sont insuffisamment valorisées. Cette sous-exploitation constitue à la fois une perte de connaissance et d'opportunité : les espaces transfrontaliers pourraient servir de laboratoires d'évaluation, documentant des méthodes adaptées aux contextes locaux et aux enjeux d'intégration. Des initiatives concrètes s'inscrivent déjà dans cette logique. La collaboration entre le CLEAR FA et l'Initiative Le Baromètre des Communes (IBDC) au Bénin vise à structurer un système local de preuves pour la décision publique communale, à travers la conception et l'opérationnalisation du Système Intégré Digitalisé et Dynamique de Suivi-Évaluation (SIDSE) dans les mairies de Glazoué et Parakou au Bénin. Ce type de dispositif, fondé sur une approche ascendante et des indicateurs culturellement situés, illustre comment l'ancrage territorial du suivi et évaluation peut nourrir, à terme, les systèmes d'information régionaux.



L'inclusion des populations dans les processus évaluatifs : un enjeu démocratique

Pour que les territoires puissent réellement servir de « laboratoire de production et d'utilisation de données probantes pour une intégration réelle des peuples », les dispositifs d'évaluation doivent y être perçus comme un impératif de rigueur et une exigence démocratique participative. L'inclusion et la participation effectives des populations à la base dans les discussions autour de ce qui marche, de ce qui ne marche pas, doivent être une priorité. Ces acteurs disposent en effet d'une connaissance fine des réalités locales et transfrontalières, souvent absente des évaluations menées à l'échelle nationale ou régionale. Dans les espaces plurilingues et multiculturels des zones frontalières, la conception d'outils et de méthodes adaptés est une exigence méthodologique et éthique. L'exclusion de ces populations mine la légitimité démocratique des évaluations et, par extension, celle des politiques d'intégration territoriale.

Messages Clés

- Les municipalités frontalières font face à des enjeux complexes qui appellent à une utilisation méthodique et rigoureuse de données et de données probantes.
- Les municipalités frontalières disposent de données locales qui sont sous-exploitées.
- Ces espaces peuvent fonctionner comme des laboratoires de génération de données probantes permettant d'ancrer l'intégration dans les réalités locales.
- L'inclusion des populations frontalières dans les processus évaluatifs est un risque majeur de désintégration et une condition essentielle de légitimité démocratique.

I.6. Données probantes et nexus conflit-paix-développement

La dernière étude de cas a abordé l'un des terrains les plus sensibles de l'intégration : les zones où crises sécuritaires, urgences humanitaires et impératifs de développement se chevauchent. Cette session a réuni des représentants du Conseil de l'Entente, du Hub régional de données de l'OIM, du Centre mondial d'excellence de l'UNICEF ESARO, 3^{ie}, RFICS et le CLEAR CESAG.

➤ Les avancées technologiques élargissent les possibilités d'utilisation des données pour le pilotage du triple nexus

La gestion du triple nexus requiert des décisions publiques capables d'intégrer simultanément risques sécuritaires, vulnérabilités sociales et trajectoires de développement, ce qui exige des données robustes et continuellement actualisées. Mais elle a été pendant longtemps handicapée par la fragmentation des sources (données humanitaires, données de développement, analyses de paix et sécurité).

Les innovations technologiques, lorsqu'elles sont bien utilisées, apportent des éléments de solutions. Les cartographies régionales de l'OIM, présentées lors de cette étude de cas, en sont une illustration. En combinant géolocalisation, agrégation régionale et analyse temporelle des déplacements forcés, de la transhumance et des migrations transfrontalières dans le bassin du Lac Tchad, le Sahel central et le Liptako-Gourma, elles permettent de passer d'un suivi événementiel des crises à une lecture structurelle des mobilités et de leurs implications pour la stabilité, les services de base et les moyens de subsistance.

Pour tirer plein profit de ces innovations, il convient de les intégrer systématiquement dans les dialogues politiques et les stratégies régionales afin d'anticiper les pressions sur les ressources plutôt que de les subir ex post.





Les évaluations améliorent la connaissance des contextes de fragilité et des leviers de la gestion du triple nexus

Les évaluations ont un réel potentiel d'améliorer le niveau de connaissance sur les leviers d'une gestion efficace du triple nexus. Elles peuvent servir d'outil de pilotage adaptatif et non pas seulement de redevabilité. Par exemple, les évaluations conduites par le Centre mondial d'excellence de l'UNICEF, portant sur dix contextes fragiles en Afrique, ont dégagé les conditions de réussite des approches intégrées humanitaire-développement-paix. Elles montrent que l'engagement communautaire fort, l'appropriation locale et l'intégration multisectorielle produisent des gains substantiels. À l'inverse, les cycles de financement de court terme, la faible coordination entre acteurs et la négligence des aspects liés au genre sapent la résilience. De la même manière, l'évaluation d'impact du projet PeaceFIELD au Darfour, conduite par 3ie suivant un protocole quasi expérimental sur plus de 11 000 ménages, a confirmé que des interventions ciblant justice locale, services de base et cohésion sociale produisent des effets mesurables, tels que la réduction significative des conflits fonciers, l'augmentation de la probabilité de scolarisation (particulièrement pour les filles et les ménages marginalisés), et la perception accrue de l'efficacité des comités de paix.

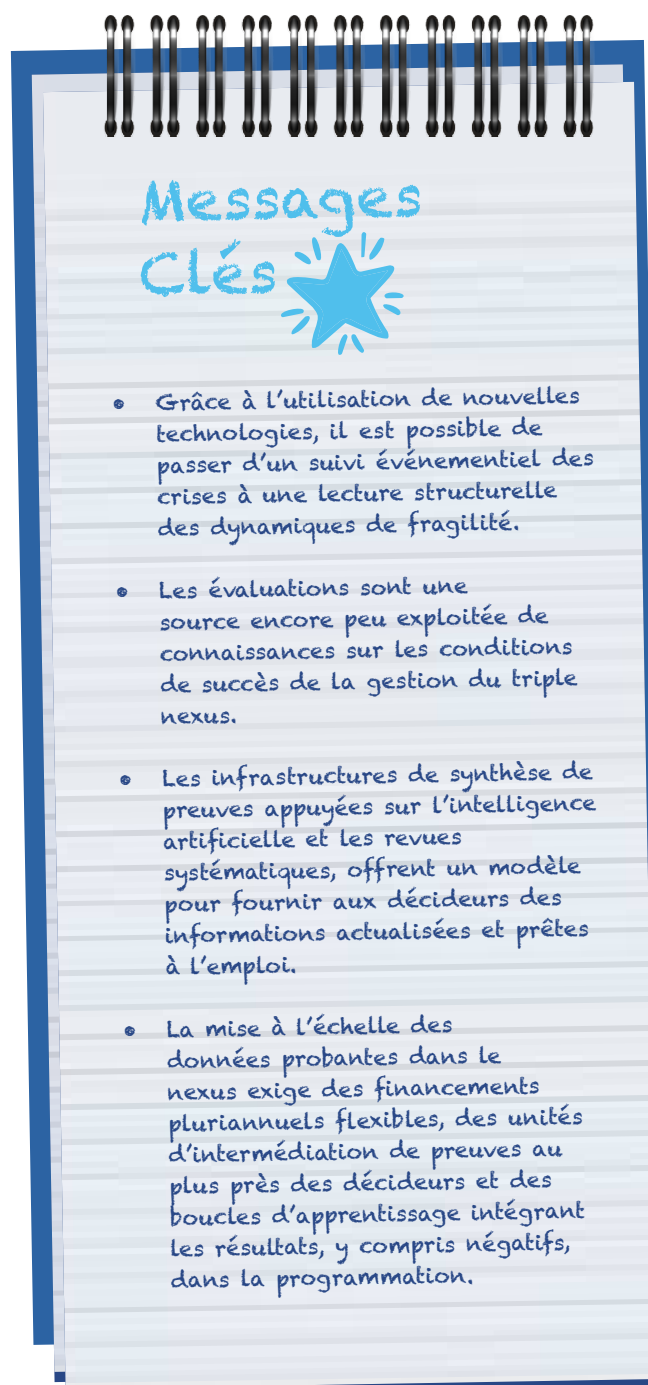


Transformer les preuves en politiques : synthèse et passage à l'échelle

Le pilotage du nexus requiert des infrastructures de synthèse capables de fournir aux décideurs des informations prêtes à l'emploi. La contribution du RFICS a mis en lumière le dispositif ESIC¹, conçu comme une « communauté de communautés » fédérant agences onusiennes, grands producteurs de revues systématiques (Cochrane, Campbell) et réseaux d'intermédiaires de preuves. Ceux-ci collaborent pour le développement de synthèses vivantes, appuyées sur l'intelligence artificielle, couvrant des thématiques stratégiques telles que : solutions climatiques, protection sociale, systèmes alimentaires, paix et institutions.

Les intervenants se sont accordés sur le fait que la valeur des données probantes pour le nexus dépend de leur intégration dans les institutions, les cycles budgétaires et les mécanismes de coordination entre acteurs humanitaires, de développement et de paix. Cela implique de renforcer les capacités nationales d'évaluation, de mettre en place des unités d'intermédiation de preuves, travaillant au plus près des décideurs, et d'adopter des financements pluriannuels flexibles permettant des ajustements en cours de mise en œuvre.

1 Evidence Synthesis Infrastructure Collaborative.



I.7. Renforcement des capacités pour la production et l'utilisation des données probantes dans les espaces transnationaux

Les participants à la table ronde ont établi un constat sans appel : il existe un déficit réel de capacités humaines et institutionnelles pour produire et utiliser les données probantes. Cette problématique interpelle les structures en charge de la promotion de l'évaluation et du renforcement des capacités. Elle a été traitée dans le cadre d'un panel composé de représentants de la Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social du Bénin, l'ACBF, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Association Africaine d'Évaluation, l'Association Marocaine d'Évaluation et l'ENAP.



Renforcer l'impact des « formations » par la mise en place d'environnement favorable à la culture d'apprentissage

Les expériences croisées des structures de renforcement des capacités ont révélé que la culture de l'évaluation et de l'utilisation des données probantes ne se décrète pas par la formation ; elle se construit au fil du temps par une combinaison de règles, d'obligations de redevabilité, de mécanismes de coordination, d'incitations et d'espaces durables d'apprentissage. Former des évaluateurs sans transformer les environnements organisationnels dans lesquels ils évoluent limite fortement l'impact des investissements. Il est indispensable d'agir simultanément sur les individus et sur les institutions.



Des expériences encourageantes à capitaliser au sein de l'UEMOA

Les travaux ont mis en valeur des efforts en cours dans un nombre de pays pour institutionnaliser l'apprentissage sur les politiques publiques. A cet effet, les exemples du Bénin et de la Côte d'Ivoire peuvent être utilisés comme des sources d'inspiration. Ces expériences nationales de collaboration entre ministères, parlements, écoles de formation méritent d'être évaluées. Le partage d'expérience entre pays peut accélérer le développement des capacités régionales.

➤ Le déficit de compétences en commande d'évaluation

Les efforts de renforcement des capacités se concentrent majoritairement sur l'offre évaluative (formation des évaluateurs, des techniciens du suivi-évaluation), au détriment de la demande. Le renforcement des capacités doit également inclure les décideurs, les responsables de programmes et les parlementaires, afin que la demande d'évaluation soit mieux formulée, mieux orientée et davantage connectée aux enjeux de transformation des politiques publiques. La capacité à formuler une bonne demande d'évaluation, à en lire les résultats de manière critique et à en suivre les recommandations constitue une compétence stratégique encore peu développée.

➤ Le courtage des connaissances comme compétence stratégique

Développer des compétences de traduction, de médiation et de courtage des connaissances est un impératif pour transformer les résultats d'évaluation en messages actionnables, compréhensibles et utilisables par les décideurs politiques, les administrations, les parlementaires, les médias et les citoyens. Cette fonction de courtage a été présentée comme une clé de voûte entre le monde de la production des preuves et celui de la décision publique.

➤ Le numérique et les jeunes comme leviers d'avenir

Le numérique et la jeunesse se sont imposés comme des leviers stratégiques encore sous-exploités. Les outils numériques offrent des opportunités de collecte participative, de diffusion rapide, de visualisation et de lutte contre la désinformation. Les jeunes représentent une force de mobilisation, d'innovation et de médiation majeure.

Les participants ont également souligné que l'intégration raisonnée de l'intelligence artificielle, sous supervision humaine, peut constituer un appui utile à la synthèse, à la veille et à la communication institutionnelle, à condition qu'elle reste encadrée par des exigences de qualité et d'éthique.



Messages CLÉS

- Le renforcement des capacités doit viser simultanément les individus (évaluateurs) et les institutions (environnements organisationnels).
- La formation des commanditaires est aussi importante que celle des évaluateurs.
- Le courtage des connaissances est une fonction critique, encore insuffisamment développée.
- Le numérique et les jeunes constituent des leviers stratégiques pour accélérer la diffusion et l'utilisation des données probantes.

I.8. Des données probantes au service d'une intégration inclusive et durable

Le panel de clôture de la TREPP a pris la forme d'un dialogue institutionnel de haut niveau réunissant les représentants de l'UNICEF, de 3ie, de la Commission de l'UEMOA, du Sénat de la RDC et de CLEAR CESAG. Il a permis de consolider les enseignements de la table ronde et tracer les trajectoires pour renforcer l'usage des données probantes au service d'une intégration inclusive et durable.

➤ Vers une directive régionale pour lier évaluation et le cycle de décision politique

La TREPP 2026 a fait échos à celle de 2024, tenue à Abidjan sous la présidence du Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire, en réitérant la nécessité que la Commission de l'UEMOA adopte un acte normatif communautaire sur l'évaluation. Ce chantier est en cours de mise en œuvre au niveau de la Commission, dans le cadre du programme WACIE-3IE. L'acte en préparation définira les principes, les normes méthodologiques et les responsabilités respectives de la Commission et des États membres, tout en instituant une programmation pluriannuelle des évaluations et des mécanismes de coordination régionale. Le processus prévoit une étude diagnostique sur l'état des lieux, un appui à l'adoption de l'acte et des activités de renforcement des capacités à destination des acteurs nationaux, le tout en cohérence avec le Plan IMPACT 2030 de la Commission. Ce chantier viendra renforcer les initiatives en cours visant à harmoniser les méthodes d'évaluation entre institutions de développement sous-régionales, comme c'est le cas de la Plateforme EPRADI¹, partagée par la BIDC, la BOAD, l'UEMOA et la DBSA. La TREPP a recommandé l'implication des acteurs institutionnels régionaux et nationaux, tel que le CESAG, dans le processus de mise en place du cadre normatif, en vue de faciliter la mise en œuvre des actions de renforcement de capacités nécessaires à son succès.

➤ L'hétérogénéité des espaces régionaux

Dans le cadre du déploiement des actions de renforcement des capacités, la TREPP a mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte l'hétérogénéité des espaces régionaux. Les travaux ont fait apparaître une cartographie contrastée entre une Afrique de l'Ouest où émergent des systèmes nationaux d'évaluation relativement structurés et institutionnalisés (modèles béninois et ivoirien), et une Afrique centrale où les pratiques sont encore peu formalisées. Cette hétérogénéité rend toute stratégie uniforme inopérante. A cet effet, il s'avère nécessaire de capitaliser sur les expériences existantes dans la diversité des espaces, en partageant les leçons entre pays avancés et pays débutants à travers des cadres d'échange structurés. Les initiatives existantes tel que le CLEAR, Twende Mbele, l'APNODE, l'AFREA sont à encourager. La collaboration entre ces acteurs doit être renforcée.

¹ La plateforme d'évaluation pour les institutions africaines régionales de développement (EPRADI) | IDEFV



Pour une pensée panafricaine en évaluation

Prenant en compte la complexité des phénomènes transnationaux, le panel a ouvert un chantier intellectuel majeur ; celui de modéliser les démarches d'évaluation propres à une posture panafricaine de l'évaluateur. Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre l'évaluation comme un processus d'apprentissage et de redevabilité sur les solutions transnationales, avec une capacité à analyser les résultats partagés et à porter des regards croisés sur les spécificités des espaces nationaux et transnationaux. Cette réflexion doit être poursuivie avec l'appui des organisations dont les interventions ont par essence des dimensions transnationales (Commission de l'UEMOA, Banques de développement, CESAG, Organisations internationales etc.). Des plateformes existantes tel que l'EPRADI et ARII² doivent être optimisées.

² Africa Regional Integration Index Platform

Messages Clés

- La synchronisation des productions évaluatives avec les cycles budgétaires et les mécanismes internes de décision est indispensable pour que les recommandations soient utilisées.
- L'élaboration d'une directive régionale de l'évaluation au sein de l'UEMOA, inspirée de la réussite des directives sur les finances publiques, constitue une piste stratégique majeure pour mieux aligner les évaluations sur les cycles de décision politique.
- L'implication des acteurs de renforcement des capacités régionaux, comme le CESAG, dans le processus de définition de la direction régionale pourrait contribuer à la réussite de l'initiative.
- La capitalisation des expériences réussies et le partage structuré entre pays avancés et pays débutants doivent primer sur la multiplication de nouvelles initiatives.

II. Recommandations stratégiques

Les recommandations issues des travaux de la TREPP 2026 s'articulent autour de sept axes stratégiques complémentaires, qui constituent ensemble une feuille de route pour le renforcement du nexus données probantes-intégration régionale.

Axe 2 : Construire des infrastructures de données partagées

Il est recommandé de définir et tester des cadres communs minimaux de métadonnées dans les secteurs prioritaires (commerce, infrastructures), de développer l'interopérabilité statistique entre instituts nationaux et de promouvoir la mutualisation régionale des informations économiques, sociales, climatiques, sécuritaires et territoriales. Une attention particulière devra être portée aux zones frontalières où les déficits de données (flux migratoires, commerce informel, vulnérabilités sociales) sont les plus aigus et où la coordination entre collectivités territoriales de pays voisins nécessite des dispositifs de partage adaptés. L'enjeu est à la fois technologique, institutionnel et politique.

Axe 1 : Repositionner l'évaluation comme impératif de gouvernance transnationale

Chaque politique publique régionale devrait intégrer, dès sa conception, un dispositif permettant d'apprécier ses effets et d'ajuster sa mise en œuvre. Il est recommandé d'inscrire l'évaluation dans les cadres normatifs transnationaux, les dispositifs de pilotage et les routines budgétaires des institutions, afin qu'elle devienne un levier structurel de décision et de redevabilité. Dans cette perspective, l'élaboration de l'acte normatif communautaire de l'évaluation au sein de l'UEMOA, inspiré de la directive n° 06/2009/CM/UEMOA relative aux lois de finances, doit être perçue comme une piste prioritaire.

Axe 3 : Comblar le fossé entre production

scientifique et décision politique

Il est recommandé de généraliser, pour chaque évaluation financée par les partenaires, un paquet minimum de diffusion (note de politique, présentation synthétique, messages clés) et de constituer un réseau de courtiers du savoir capable de reformuler les résultats sous des formats actionnables, calibrés sur les cycles de décision, notamment budgétaires, de leurs destinataires. Il est également recommandé de soutenir le développement de plateformes collaboratives de synthèse des preuves, réunissant producteurs de revues systématiques, agences de développement et intermédiaires de connaissances, afin de garantir que les décideurs disposent de synthèses actualisées au moment où les arbitrages se prennent.

Axe 4 : Investir dans les capacités évaluatives africaines

Les travaux appellent à dépasser les formations ponctuelles pour construire des dispositifs durables de certification, de mentorat, d'apprentissage par la pratique, d'immersion professionnelle et de professionnalisation de la fonction évaluative. Le renforcement des capacités doit également inclure les commanditaires, décideurs et responsables de programmes, afin que la demande d'évaluation soit mieux formulée, mieux orientée et davantage connectée aux enjeux de transformation des politiques publiques.

Axe 5 : Construire la souveraineté évaluative africaine par le bas

Il est recommandé de construire des laboratoires d'évaluation dans les espaces transfrontaliers pilotes, de valoriser les savoirs locaux et endogènes dans les cadres méthodologiques, et d'animer une communauté de pratique panafricaine sur les approches évaluatives contextualisées. Cette démarche d'appropriation critique des standards internationaux vise à construire progressivement une souveraineté évaluative africaine, à partir d'un processus de redevabilité et d'apprentissage ascendant.



Axe 6 : Faire de l'évaluation un levier de légitimité démocratique

Les résultats d'évaluation doivent être davantage publiés, expliqués, discutés et appropriés. La reddition des comptes envers les populations constitue une condition de durabilité de l'intégration régionale. La participation des citoyens, des collectivités territoriales, de la société civile, du secteur privé et des médias doit être renforcée dans les processus de conception, de conduite et d'utilisation des évaluations. Aussi, les parlements, en tant qu'institutions de contrôle et de législation, devraient être davantage mobilisés comme destinataires et commanditaires d'évaluations, et le partage interparlementaire des bonnes pratiques entre pays devrait être systématisé.

Axe 7 : Mobiliser le numérique et les jeunes au service de l'évaluation

Le recours aux outils numériques, aux plateformes participatives et aux réseaux de jeunes doit être approfondi pour favoriser la production, la circulation et l'appropriation des données probantes. Les expériences de systèmes d'information décentralisés de suivi-évaluation à l'échelle communale, déjà testées dans plusieurs municipalités ouest-africaines, offrent certes des modèles reproductibles pour accompagner l'appropriation de la chaîne planification-suivi-évaluation par les collectivités territoriales. Toutefois, les solutions doivent favoriser l'intégration et l'interopérabilité de ces plateformes, pour briser les silos et réduire la duplication des efforts et les redondances. L'intégration raisonnée de l'intelligence artificielle, sous supervision humaine, peut constituer un appui utile à la synthèse, à la mutualisation, à l'interopérabilité, à la veille et à la communication institutionnelle, à condition qu'elle reste encadrée par des exigences de qualité et d'éthique. Les évaluateurs émergents et les jeunes doivent être accompagnés pour une utilisation éthique et responsable de l'IA afin d'être des forces de proposition et de développement de solutions en s'appropriant la culture de l'utilisation des données.

III. Perspectives opérationnelles : la feuille de route conjointe



Les travaux conclusifs de la table ronde ont donné lieu à la lecture en séance de la feuille de route conjointe des partenaires.

Structurée autour de sept ambitions et de quinze engagements (détaillés en annexe), la feuille de route propose un cadre d'action volontaire à l'intention de la diversité des parties prenantes. Chaque axe de recommandation se décline en engagements assortis d'un horizon indicatif et d'acteurs identifiés :

Les axes 1 et 2, relatifs à **l'institutionnalisation de l'évaluation et à la construction d'infrastructures de données partagées**, se traduisent par quatre engagements à échéance de deux à trois ans. Ils portent sur la définition de cadres normatifs régionaux, des plateformes communes de métadonnées, la création d'un répertoire régional des évaluations, l'adoption de protocoles d'échange de données harmonisés et le renforcement de la coopération inter-institutionnelle.

Les axes 3 et 4, qui visent à **combler le fossé entre production scientifique et décision politique et à renforcer les capacités évaluatives**, mobilisent quatre engagements, à savoir : la généralisation de paquets minimaux de diffusion, la constitution d'un réseau de courtiers du savoir, et l'intégration de modules sur la formulation de la demande d'évaluation dans les formations continues des décideurs.

Les axes 5, 6 et 7, tournés vers **la souveraineté évaluative, la légitimité démocratique et la mobilisation du numérique**, se concrétisent par sept engagements. Il s'agit de : l'expérimentation de laboratoires d'évaluation transfrontaliers s'appuyant sur des outils locaux éprouvés (tel le SIDSE déployé par CLEAR FA et Le Baromètre au niveau communal), le renforcement du rôle de suivi évaluatif des parlements nationaux, l'animation d'une communauté de pratique nourrie par la réflexion sur une pensée panafricaine de l'évaluation, la publication ouverte des rapports, le renforcement des compétences des journalistes et le déploiement d'outils numériques de collecte participative et de vulgarisation.

L'intérêt principal de cette feuille de route réside dans sa mise en mouvement immédiate, centrée sur des résultats atteignables à des horizons d'un à trois ans, des efforts techniques réalistes et un mécanisme de suivi léger mais explicite.

Elle matérialise ainsi le passage des constats à l'action, en s'adossant aux processus déjà engagés, notamment l'acte normatif communautaire de l'UEMOA et la Plateforme EPRADI qui offrent un ancrage institutionnel concret à cette dynamique collective.



Conclusion

Le message central qui se dégage des travaux est que l'avenir de l'intégration régionale se joue sur la capacité des institutions africaines à inscrire les données probantes dans les processus de décision, à les synchroniser avec les cycles budgétaires et à les traduire en politiques publiques transformatrices.

Trois chantiers majeurs pourront accélérer ce processus : l'élaboration, de manière inclusive et participative, d'un acte normatif communautaire sur l'évaluation au sein de l'UEMOA, le déploiement effectif de la Plateforme EPRADI, et la mise en œuvre d'approches holistiques et transformatrices de renforcement de capacités avec un accent particulier aux commanditaires, utilisateurs et facilitateurs de l'utilisation de l'évaluation. La feuille de route conjointe adoptée à l'issue des travaux traduit ces dynamiques en engagements concrets, assortis d'horizons et de responsabilités identifiés.

De Dakar (2018) à Lomé, puis Abidjan, et de nouveau à Dakar en 2026, la TREPP a progressivement consolidé un espace de dialogue panafricain unique, capable de faire dialoguer chercheurs, décideurs, parlementaires, praticiens et société civile autour d'un projet commun : celui d'une pensée et d'une pratique évaluatives authentiquement africaines, au service des peuples et de l'intégration.

Les acteurs se sont engagés à mesurer périodiquement les avancées dans la mise en œuvre des recommandations de la TREPP 2028, à l'état d'avancement de l'acte normatif communautaire, et, plus largement, la traduction de ces engagements en politiques, en pratiques et en capacités nouvelles.



Annexes

Tableau récapitulatif des engagements de la feuille de route

Axe	Code	Description synthétique	Catégories d'acteurs	Horizon indicatif
1	1.1	Un instrument normatif de l'UEMOA est adopté en vue de promouvoir la mise en cohérence de l'évaluation avec les cycles de décisions des politiques publiques	Commission de l'UEMOA, Banques et agences de développement, CESAG, 3ie	2 ans
2	2.1	Un répertoire régional en ligne recense les évaluations relatives à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et du Centre.	Centres de recherche, réseaux d'évaluation, CESAG CLEAR.	2 ans
2	2.2	Les mécanismes de partage de données pour le suivi des effets des interventions dans les pays et à travers les régions sont identifiés et vulgarisés	Banques et agences de développement, organisations régionales.	2 ans
2	2.3	Les partenaires renforcent leur collaboration dans le cadre des plateformes tel que EPRADI, et ARII.	Plate-forme de partage de connaissances	2 ans
3	3.1	Un nombre croissant d'évaluations financées par les partenaires signataires intègrent un paquet minimum d'outils de diffusion et de vulgarisation (note de politique, présentation synthétique, messages clés).	PTF, commanditaires, cabinets d'évaluation.	Immédiat–2 ans
3	3.2	Des initiatives de renforcement des capacités en courtage de connaissances sont développées dans les deux sous-régions	Conseils scientifiques, think tanks, centres d'évaluation réseaux d'évaluation.	Immédiat–2 ans
4	4.1	Un programme africain de certification professionnelle en évaluation des politiques publiques est opérationnel d'ici trois ans.	Universités, écoles d'administration, réseaux d'évaluation.	3 ans
4	4.2	Des modules sur la formulation de la demande d'évaluation sont intégrés dans les programmes de formation continue de décideurs.	Écoles d'administration, parlements, centres de formation.	3 ans
5	5.1	Deux à trois espaces transfrontaliers pilotes fonctionnent comme laboratoires d'évaluation.	Collectivités territoriales, programmes transfrontaliers, centres de recherche.	3 ans
5	5.2	Une communauté de pratique sur les approches évaluatives panafricaines est animée régulièrement.	Réseaux professionnels, universités, think tanks africains.	3 ans
6	6.1	Des programmes de renforcement des compétences des journalistes sur les données probantes sont mis en œuvre dans plusieurs pays.	Organisations médias, écoles de journalisme, partenaires techniques.	1–2 ans
7	7.1	Des dispositifs de collecte participative de données via outils numériques sont expérimentés dans plusieurs pays.	Agences onusiennes, ONG, réseaux de jeunes, labs d'innovation.	Pilotes sous 2 ans
7	7.2	L'usage de l'IA pour la veille et la synthèse des résultats d'évaluation est testé dans au moins deux institutions.	Institutions régionales, centres d'expertise numérique.	Pilotes sous 2 ans

Liste des participants

	Civilité	Nom et prénom	Fonction	Structures	Pays de résidence	Mail	Mode participation
1	Monsieur	Abdellatif KOMAT	Directeur des Affaires Institutionnelles et du Capital Humain	ESCA Ecole de Management	Maroc	akomat@esca.ma	Présentiel
2	Monsieur	Abdoul-Aziz Kane	Vice-Président	Réseau francophone d'évaluation (RFE)	Sénégal	abdoulaziz.kane@gmail.com	Présentiel
3	Monsieur	Abdoulaye Gounou	Directeur général de l'évaluation des politiques publiques	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Planification-Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOS)	Bénin	agounou0@gmail.com	Présentiel
4	Docteur	Alassane Ouattara	Directeur de la Recherche	CESAG	Sénégal	alassane.ouattara@cesag.edu.sn	Présentiel
5	Docteur	Ali Alkassoum	Secrétaire Exécutif	Association des Fonds d'Entretien Routier Africains (AFERA)	Kenya	alkassoumali@gmail.com alkassoumali@armfa.africa	En ligne
6	Madame	Alice Crolard	Economiste	Development Impact (DIME)	Sénégal	acrolard@worldbank.org	Présentiel
7	Madame	Anca Dumitrescu	Senior evaluation specialist	International Initiative for Impact Evaluation (3ie)	Etats Unis	adumitrescu@3ieimpact.org	Présentiel
8	Monsieur	Antonin Dossou	Ancien Ministre de l'évaluation du Bénin, Expert international		Sénégal	antodossou@yahoo.fr	Présentiel
9	Monsieur	Aref Ben Abdallah	Conseiller aux affaires internationales	École nationale d'administration publique (ENAP)	Canada	Aref.benabdallah@enap.ca	Présentiel
10	Madame	Badiane MBOSSE	Directrice	Ministère de la Famille, de l'Action sociale, et des Solidarités - Direction de l'évaluation des projets et programmes	Sénégal	mbosse.badiane91@gmail.com	Présentiel
11	Madame	BAPTISTA DE FREITAS Luisa	Head, Regional Data Hub	OIM	Sénégal	lbaptista@iom.int	Présentiel
12	Madame	Barro Salimata	Directrice du Département de la Coopération au Développement	Conseil de l'Entente	Cote d'Ivoire	salimata.barro@conseildepartementale.org	Présentiel
13	Monsieur	Boubacar Aw	Consultant international		Sénégal	bocaraw020@gmail.com	
14	Docteur	Cheikhna Hamallah NDIAYE	Directeur	Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)	Sénégal	cheikhnamallah.ndiaye@arcop.sn nacheikhamallah629@gmail.com	Présentiel
15	Professeur	Cherif Salif Sy	Consultant international - Ancien conseiller technique chargé des questions économiques		Sénégal	cherifsalifsy@gmail.com	Présentiel
16	Bénin	Co-responsable de l'axe Formation et outils	Docteur	Femme	Yolaine GLELE AHANHANZ O épouse HESSOU		
17	Sénégal	Conseiller technique suivi et évaluation	Monsieur	Homme	Atoumane Ndiaye	atoumane.ndiaye@giz.de	
18	Monsieur	Damit Serge Didier AMANY	Responsable, Domaine de l'Évaluation Rétrospective des Projets (DERP)	Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	Togo	damany@boad.org	Présentiel
19	Monsieur	Debazou Y. Yantio	Évaluateur principal	BAD	Cote d'Ivoire	d.yantio@afdb.org	Présentiel
20	Docteur	Deo-Gracias Houndolo	Coordonnateur	WACIE	Bénin	deohoun@gmail.com	Présentiel
21	Docteur	Edem Kwami Afoutou	Chercheur	Université de Lomé	Togo	edemgan27@gmail.com	Présentiel
22	Monsieur	Edem Messa-Gavo	Responsable Principal de la Mesure d'Impact	The African Capacity Building Foundation (ACBF)	Ghana	EMessa-Gavo@theacbf.org	En ligne
23	Docteur	El Hadj Gueye	Enseignante chercheur Economiste		Sénégal	elhadji.gueye@cesag.edu.sn	Présentiel
24	Professeur	El hadji Mounirou NDIAYE	Ministre Conseiller	Bureau d'Évaluation des Politiques et Programmes Publics	Sénégal	ehmndiaye@univ-thies.sn	Présentiel

25	Monsieur	Elimane H Kane	Président	Legs Africa	Sénégal	legs.africa2063@gmail.com	Présentiel
26	Madame	Fatimata Gaye Diaw	Représentante en Afrique de l'Ouest	AfrEA	Sénégal	fwgaye@gmail.com	Présentiel
27	Madame	Fatou Diop	membre	SenEVAL	Sénégal	ndiawma82@gmail.com	Présentiel
28	Madame	Fatou Thiam	Expert Senior en S&E		Sénégal	fatouthiamdiouf221@gmail.com	Présentiel
29	Madame	Fatoumata TANDJIGORA	Secrétaire permanente	SenEVAL	Sénégal	fatoumataseneval2024@gmail.com	Présentiel
30	Monsieur	Francis Yete		Haské conseil	Sénégal	francis.yete@haskeconseil.com	Présentiel
31	Docteur	Galiné Yanon	Conseiller principal en résilience	Centre mondial d'excellence de l'UNICEF Nairobi	Kenya	gvanon@unicef.org	Présentiel
32	Docteur	Germain Lankoande	Chercheur		Burkina Faso	lankgerm@gmail.com	Présentiel
33	Monsieur	Germain Mbav Yav	Directeur Conseiller principal	Senat RDC	RDC	germbav@gmail.com	Présentiel
34	Monsieur	Gilles Olakounlé Yabi	Président	Wathi	Sénégal	infowathi@wathi.org	Présentiel
35	Monsieur	Hervé Moj NDUMB	Conseiller du Président	Sénat	RDC	mojherve@yahoo.fr	Présentiel
36	Monsieur	Hilaire HOUNKPODOTE	Coordonnateur	Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs (PASEC)	Sénégal	pasec@confemen.org hilaire@confemen.org	Présentiel
37	Professeur	Ian Hopwood	Ancien Chef d'Évaluation à l'UNICEF		Sénégal	ighopwood@gmail.com	Présentiel
38	Monsieur	Ibrahima BA	membre	SenEVAL	Sénégal	ibrahimaba53@gmail.com	Présentiel
39	Monsieur	Ibrahima DIOUF	Secrétaire Générale Adjoint	SenEVAL	Sénégal	iboudiouf188@gmail.com	Présentiel
40	Monsieur	Ibrahima Lissa FAYE	Journaliste-blogueur-Président de l'Association des Éditeurs et Professionnels de la presse en ligne	PressAfrik	Sénégal	ilf@pressafrik.com	Présentiel
41	Monsieur	Ibrahima Ndiaye	Expert en Management public Ancien Directeur général du Bureau Organisation et Méthodes		Sénégal	ibou62@gmail.com	Présentiel
42	Monsieur	Ibrahima Seck	Chargé de suivi-évaluation	WATHI	Sénégal	ibrahima.seck@wathi.org	Présentiel
43	Monsieur	Jamal Ramdane	Président	Association marocaine de l'évaluation (AME)	Maroc	ramdane2008@yahoo.fr	Présentiel
44	Monsieur	Jareth Beain	Expert en Suivi-Evaluation	Présidence de la République du Tchad /Cellule de Suivi-Evaluation des Politiques et Projets Présidentiels (SCEPPP)	Tchad	mbaibeainfils@gmail.com	Présentiel
45	Honorable	Jean-Marie Kasereka Katokolyo	Commission Suivi et Évaluation	Senat RDC	RDC	kasereka.jeanmarie@senat.cd Katokolyo.jm@yahoo.com	Présentiel
46	Docteur	Kalilou Sylla	Commissaire aux Affaires économiques et agricoles	Commission de la CEDEAO	Sénégal	ksylla@ecowas.int kalilou.sylla@gmail.com	Présentiel
47	Monsieur	Karimou Ba	Directeur du bureau Dakar	Idinsght	Sénégal	karimou.ba@idinsight.org	Présentiel
48	Monsieur	Kevin Njefi Pene	Senior Manager	Idinsght	Sénégal	kevin.njefi-pene@idinsight.org	Présentiel
49	Docteur	Laure Tall	Directrice Exécutive	IPAR	Sénégal	laure.tall@ipar.sn	Présentiel
50	Monsieur	Madihou Gueye NIAKASSO	Chargé du suivi de la chaîne de planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation	Ministère des finances et du budget (Cellule d'Études et de Planification (CEP))	Sénégal	mgniakasso@yahoo.fr	Présentiel
51	Madame	Madina Tall	Adjoint au Maire		Sénégal	mhtall@hotmail.fr	Présentiel
52	Monsieur	Malamine SAVANE	Président	SenEval	Sénégal	laminesav05@yahoo.fr	Présentiel
53	Monsieur	Malick Ndome	Responsable Comité Scientifique	SenEVAL	Sénégal	malick.ndome@gmail.com	Présentiel
54	Monsieur	Mamadou Mbengue		Haské conseil	Sénégal	mamadou.mbengue@haskeconseil.com	Présentiel

55	Monsieur	Mamadou Ndoye	Ancien Ministre de l'Alphabétisation et des Langues Nationales		Sénégal	mam.ndoye@gmail.com	Présentiel
56	Docteur	Mareme Ndoye Kane	Enseignante/chercheuse		Sénégal	ndovemareme@yahoo.fr maremendoye.fave@ucad.edu.sn	Présentiel
57	Madame	Marie Paul BASSENE	Secrétaire Générale	SenEVAL	Sénégal	bassenemariepaul@yahoo.fr	Présentiel
58	Madame	Marion Elena Sagot	Impact Evaluation Coordinator	Development Impact (DIME)	Sénégal	msagot@worldbank.org	Présentiel
59	Docteur	Mathieu Ouimet	Directeur General	Réseau francophone international en conseil scientifique (RFICS)	Canada	mathieu.ouimet@rfics.org	Présentiel
60	Professeur	Mawuli Kodjovi COUCHORO	Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)	Université de Lomé	Togo	couchoro@hotmail.com	Présentiel
61	Monsieur	Momar Gueye	Statisticien	Bureau d'évaluation des politiques et programmes publics (BEPPP)	Sénégal	guevemomar97@gmail.com	
62	Monsieur	Moubarack Lo	Économiste Maire de la commune de Niomré	Président de l'Institut Emergence Consulting Group	Sénégal	moubaracklo@gmail.com	Présentiel
63	Monsieur	Mouhamed BA	membre	SenEVAL	Sénégal	mouhba@gmail.com	Présentiel
64	Madame	Ndeye Safietou Diop	Chargée de la Gestion des connaissances	SenEVAL	Sénégal	ndeyesafie.diop@gmail.com	Présentiel
65	Madame	Ngoné NDOYE	Ancienne ministre des Sénégalais de l'extérieur, maire de Rufisque-Est		Sénégal	ngonendoye.femidec@gmail.com	Présentiel
66	Monsieur	Olakonlé Hyacinthe ELEGBEDE	Secrétaire Exécutif	Mairie Parakou	Bénin	holakonle@gmail.com / helegbede@mairie.bj	Présentiel
67	Monsieur	Papa Félo DIALLO	Enseignant chercheur	CESAG	Sénégal	papafdiello@gmail.com	Présentiel
68	Monsieur	POSTEL-VINAY Ivan	Chargé d'évaluation	AFD	France	postel-vinavi@afd.fr	En ligne
69	Monsieur	Richard Abalo-Koboyo PADAKALE	Direction des études et de la planification	Ministère du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire Direction des études et de la planification	Togo	padakale.abalo@devbase.gov.tg	En ligne
70	Monsieur	Roger ANGOUONO-MOKE	Conseiller	Ministère en charge de la réforme de l'état (MCRE)	Congo	roger.moke@googlemail.com	Présentiel
71	Monsieur	Saliou DIOP	Chef de la division de l'évaluation et des études	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC) / Direction du suivi et de l'évaluation des performances des projets et programmes	Sénégal	saliou.diop@economie.gouv.sn	Présentiel
72	Monsieur	Samson Houetohossou	Évaluateur principal	BAD	Cote d'Ivoire	s.houetohossou@afdb.org	Présentiel
73	Sénégal	Secrétaire permanent	Docteur	Homme	Mor Seck	morseck88@hotmail.com mor.seck@presidence.sn	
74	Docteur	Souleymane DIARRA	Directeur de la stratégie et de l'Évaluation	Commission UEMOA	Sénégal	sdiarra@uemoa.int	Présentiel
75	Docteur	Souraya Hassan	Conseillère Régionale de l'Évaluation au bureau régional	UNICEF	Sénégal	sohassan@unicef.org	Présentiel
76	Monsieur	TAHIROU Abdoul Karim		CESAG	Sénégal	abdoul.tahirou@cesag.edu.sn	Présentiel
77	Madame	Tetyana Nikitina	Conceillère régionale de l'évaluation	UNFPA	France	nikitina@unfpa.org	Présentiel
78	Monsieur	Ulvick Houssou	Directeur des campus et des partenariats	Université Senghor d'Alexandrie	Egypte	ulvick.houssou@usenghor.org	Présentiel
79	Madame	Valentine SAMA	Présidente du	Réseau Togolais de l'Évaluation (RéTEva)	Togo	valy1935@yahoo.fr	Présentiel
80	Madame	Victoire Lepine	Chief of Staff for West and North Africa	Idinsight	Sénégal	victoire.lepine@idinsight.org	Présentiel
81	Monsieur	Yaye Fagueye Fall	membre	SenEVAL	Sénégal	yayefagueye@yahoo.fr	Présentiel

82	Monsieur	Youssef N'DIA	Ancien Directeur du Contrôle et du Suivi Évaluation Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté Ministère du Plan et du Développement _Cote d'Ivoire	Cote d'Ivoire	ndia_youssef@yahoo.fr	Présentiel
83	Sénégal		Madame	Femme	KA TABARA	tabarakaly93@gmail.com
84	Monsieur	Bassirou Faye	Charge de programme	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC)	Sénégal	moustapha.bachir.faye@gmail.com
85	Monsieur	Mohamed Moustapha Diop	Charge de programme	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC)	Sénégal	mohamedmoustapha.diop@economie.gouv.sn

Agenda

Horaire	Activités
JOUR 1	
8H00 – 8H30	ARRIVEE ET INSCRIPTION COCKTAIL DE BIENVENUE
8H30 – 9H45	CEREMONIE D'OUVERTURE - Mot de bienvenue de Prof. Rosaline Dado Worou Houndekon, Directeur Général, CESAG, - Mot de Dr. Jozeph Leonardus Vaessen, Manager, Global Evaluation Initiative - GEI - Mot de Dr. Thomas Melonio, Directeur exécutif de l'innovation, de la stratégie et de la recherche, AFD - Mot de Monsieur Gilles Fagninou, Directeur Régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre - Mot de Dr. Marie Gaarder, Directrice Exécutive, 3IE - Allocution de circonstance de Monsieur Cheikh Niang, Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, - Allocution d'ouverture de Monsieur Jean-Claude Kassi Brou Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Président du Conseil d'Administration du CESAG
9H45 – 10H00	PHOTO DE FAMILLE
10H00 – 11H00	CONFERENCE INAUGURALE : Thème : L'évaluation est-elle un outil stratégique pour redynamiser l'intégration africaine ? Etat des lieux et perspectives. <i>(Quel est l'état des dispositifs et mécanismes d'évaluation soutenant l'agenda d'intégration ? L'évaluation contribue-t-elle à une meilleure intégration des enjeux nationaux/locaux dans les agendas/décisions aux niveaux panafricains ? L'évaluation contribue-t-elle à mieux apprécier les projets d'intégration régionale ? Les approches évaluatives elles même peuvent-elles devenir plus régionales /panafricaines ?)</i> Conférencier : Pr. Chérif Salif Sy , Economiste et politiste, Consultant international

Horaire	Activités
11H00 – 11H30	PAUSE-CAFE
11H30 – 13H30	Panel 1 : Discours politique et données probantes <i>(Quels sont les déterminants de la construction du discours politique à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle ? Comment relever le défi de l'utilisation des données probantes dans le débat politique, la désinformation ? Quelle est la place de la pensée évaluative dans le processus de construction des sujets/identités /citoyens ? Quel rôle pour les catégories de jeunes (intellectuels, leaders communautaires, moins instruits, etc.) ?)</i> Modérateur : Dr. Edoé Djimitri Agbodjan, Coordonnateur CLEAR CESAG Panélistes : • Dr. Kalilou Sylla, Commissaire aux Affaires économiques et agricoles de la CEDEAO • Prof. El Hadj Mounirou Ndiaye, Ministre-Conseiller, Coordonnateur du Bureau d'Évaluation des Politiques et Programmes Publics • M. Ibrahima Lissa Faye, Journaliste-blogueur, Président de l'Association des Editeurs et Professionnels de la presse en ligne • Dr. Souraya Hassan, Conseillère régionale de l'évaluation, UNICEF, Bureau Regional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre • Dr. Mathieu Ouimet, Directeur General, Réseau francophone international en conseil scientifique (RFICS)
13H30 – 14H30	PAUSE DEJEUNER
14H30 – 16H30	Panel 2 : Perspective panafricaine et méthodologie d'évaluation <i>(Comment mieux évaluer les projets et politiques transnationaux ? Comment mieux intégrer l'évaluation dans les organisations panafricaines ? Quels en sont les principaux défis ? Innovations ?)</i> Modérateur : M. Boubacar Aw , Consultant international , ancien coordonnateur du CLEAR FA Panélistes : • M. Didier Damit Amany, Responsable, Domaine de l'Evaluation Rétrospective des Projets (DERP), BOAD • M. Ivan Postel-Vinay, Chargé d'évaluation AFD • Mme Anca Dumitrescu, Lead Evaluation Specialist, 3ie • Dr. Souraya Hassan, Conseillère régionale de l'évaluation, UNICEF, Bureau Regional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre • M. Samson Houetohossou, Evalueur principal, BAD • Dr. Souleymane DIARRA, Directeur de la stratégie et de l'Evaluation, Commission UEMOA
16H30 – 17H00	SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA JOURNEE • M. Roger Angouno-Moke, Conseiller en évaluation, Ministère de la Réforme de l'Etat - Congo
17H00 – 18H00	ACTIVITES DE RESEAUTAGE : STANDS INSTITUTIONNELS ET EXPOSITION DES POSTERS

Horaire	Activités
JOUR 2	
9h00-10h30	ÉTUDES DE CAS D'ÉVALUATION (SESSIONS PARALLELES)
	Cas 1 : Capacités de suivi et évaluation de projets prioritaires Modérateur : M. Aref Ben Abdallah, Conseiller aux affaires internationales, ENAP Intervenants : • Suivi et évaluation de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et autres engagements commerciaux, M. Edem Messa-Gavo, Responsable Principal de la Mesure d'Impact, ACBF Measurement, Dr. Edoé D. Agbodjan, Coordonnateur CLEAR FA et Pr Falou Samb, Commissaire aux enquêtes économiques principal, IAPC • Evaluation of the African Development Bank's Regional Integration Strategy for North and Central Africa, M. Debazou Y. Yantio, Evalueur principal, • Evaluation d'un projet transrégional, Pr. Abdoulaye Diagne, Directeur du Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) Discutant : M. Jamal Ramdane, Président, Association marocaine d'évaluation Cas 2 : Intégration monétaire et financement de l'économie : éclairage à partir de données probantes Modérateur : Pr. Mawouli Kodjovi Couchoro, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'université de Lomé Intervenants : • BCEAO • M. Didier Damit Amany, Responsable, Domaine de l'Évaluation Rétrospective des Projets (DERP), BOAD • Dr. Germain Lankoande, Chercheur (Impact du financement des banques panafricaines), Burkina Faso • Pr Seydi Ababacar Dieng, Directeur du Laboratoire de Recherches Économiques et Monétaires (LAREM) • M. Richard Padakale, Economiste, Ministère du développement à la base et de l'économie solidaire, Togo Discutant : Dr. Alassane Ouattara, Directeur de la Recherche, CESAG Cas 3 : Participation citoyenne et utilisation panafricaine de données probantes Modérateur : Prof. Ian Hopwood, Ancien Chef d'Évaluation à l'UNICEF, Intervenants : • M. Germain Mbav Yav, Directeur Conseiller principal, Senat RDC • M. Gilles Olakounlé Yabi, Président, Wathi • M. Abdoul-Aziz Kane, Vice-Président, RFE • M. Jonathan Novak, Représentant résident, Konrad-Adenauer-Stiftung e. V. • Mme Fatima Gaye Diaw, Représentante de l'AfrEA en Afrique de l'Ouest • Dr Mohamed Sall, Vice - Président Assemblée nationale du Sénégal • M. Cheikhou Oumar Sy, Président de l'Observatoire de Suivi des Indicateurs de développement économique en Afrique (OSIDEA)
10h30-11h30	PAUSE-CAFE
11h30-13h00	Cas 4 : Commanditer, coordonner et financer les évaluations transnationales face à la reconfiguration de la coopération internationale Modérateur : M. Antonin Dossou, Ancien Ministre de l'évaluation du Bénin, Expert international Intervenants : • M. Hilaire Hounkpodote, Coordonnateur du Programme d'analyse des systèmes éducatifs, PASEC • Dr. Souleymane Diarra, Directeur de la stratégie et de l'Evaluation, Commission UEMOA • Mme Edeshri Moodley, Directrice de l'évaluation à la Banque de développement d'Afrique du Sud (DBSA)

Horaire	Activités
	M. Karimou Ba, Directeur du Bureau de Dakar, Idinsight - Mme. Fatou Thiam, Expert Senior en suivi et évaluation, vice-présidente de SenEval - Dr. Ali Alkassoum, Secrétaire Exécutif Association des Fonds d'Entretien Routier Africains (AFERA) Cas 5 : Coopération transfrontalière et gouvernance locale : utiliser les données comme outil stratégique des municipalités frontalières Modérateur : Dr. Deo-Gratias Houndolo, Coordonnateur WACIE- 3IE Intervenants : - Mme. Ngoné Ndoeye, Ancienne ministre des Sénégalais de l'extérieur, maire de Rufisque-Est - Hon. Jean-Marie Kasereka Katokolyo, Commission Suivi et Evaluation, Senat RDC M. Olakonlé Yacinthe Elegbede, Secrétaire exécutif, Mairie de Parakou M. Tobias Erbert, Coordonnateur Grenzgebiete Zwischen Senegal, Mali und Guinea Stärken, GIZ M. Moubarak Lô, Économiste, Maire de la Commune de Niomré - Mme Madina Hady Tall, Adjointe au Maire de la ville de Dakar - Président de l'Association des Maires (ADM) Cas 6 : Données probantes et pilotage du triple nexus (paix – sécurité-développement) Modérateur : PNUD Intervenants : - Mme. Barro Salimata, Directrice du Département de la Coopération au Développement ,Conseil de l'Entente - Mme Aissata Kane, Représentante OIM - Dr. Galiné Yanon, Conseiller principal en résilience, Centre mondial d'excellence de l'UNICEF Nairobi - Mme Anca Dumitrescu, Lead Evaluation Specialist, 3ie - Dr. Mathieu Ouimet, Directeur General, Réseau francophone international en conseil scientifique (RFICS)
13h00-14h00	PAUSE-DEJEUNER
14h00-15h00	RETROACTION SUR LES ETUDES DE CAS : POINTS CLES A RETENIR Modérateur : M. Amos Menard, Coordonnateur Adjoint, CLEAR FA Intervenants : Tous les Modérateurs des études de cas
15h00-17h00	Panel 3 : Renforcement des capacités : construire la pensée et la pratique évaluatives panafricaines pour une intégration réussie Modérateur : M. Jamal Ramdane, Président, Association marocaine d'évaluation Panélistes : M. Abdoulaye Gounou, Directeur Général, Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOS) Bénin - Dr. Ulvick Houssou, Directeur des campus et des partenariats, Université Senghor d'Alexandrie - Mme Fatima Gaye Diaw, Représentante de l'AfrEA pour l'Afrique de l'Ouest M. Edem Messa-Gavo, Responsable Principal de la Mesure d'Impact, The African Capacity Building Foundation (ACBF) M. Aref Ben Abdallah, Conseiller aux affaires internationales, ENAP - Dr Amadou Bao, Directeur du suivi et de l'évaluation des performances des projets et programmes, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Sénégal
17h00-17h30	SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA JOURNEE Dr. Edem Kwami Afoutou, Chercheur, Université de Lomé, Togo COCKTAIL DINATOIRE

Horaire	Activités
JOUR 3	
9h00 – 10h30	PANEL DE CLOTURE: DES DONNEES AU SERVICE D'UNE INTEGRATION INCLUSIVE ET DURABLE : ENSEIGNEMENTS ET TRAJECTOIRES Modérateur : Hon. Abdelilah Hifdi, Président APNODE Panélistes : • Dr Kalilou Sylla, Commissaire aux Affaires économiques et agricoles de la CEDEAO • Dr. Souleymane Diarra, Directeur de la stratégie et de l'évaluation, Commission UEMOA • Dr. Edoé Djimitri Agbodjan, Coordonnateur CLEAR FA • Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur • Mme Anca Dumitrescu, Lead Evaluation Specialist, 3ie • Dr. Souraya Hassan, Conseillère régionale de l'évaluation, UNICEF, • Hon. Jean-Marie Kasereka Katokolyo, Commission Suivi et Evaluation, Sénat RDC
10h30 – 11h00	PAUSE-CAFE
11h00 – 11h30	LECTURE DE LA FEUILLE DE ROUTE CONJOINTE DE PARTENAIRES • M. Amos Ménard, Coordonnateur adjoint, CLEAR FA SYNTHESE GENERALE DES TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE LA TABLE RONDE • M. Antonin Dossou, Ancien ministre de l'Évaluation au Bénin, Expert international • Prof. Ian Hopwood, Ancien Chef d'Évaluation à l'UNICEF
11h30 – 12h00	CEREMONIE DE CLOTURE • Mot du représentant des partenaires, Dr. Souraya Hassan, Conseillère Régionale de l'Evaluation au bureau régional – UNICEF • Mot de clôture, Pr. Rosaline Dado Worou Houndekon, Directeur Général du CESAG
12h00 – 13h00	CONFERENCE DE PRESSE
13h00 – 14h00	PAUSE DEJEUNER
14h00	VISITE TOURISTIQUE



Référence

1. Union africaine (2015). Agenda 2063: The Africa We Want.
2. Union africaine (2024). Second Ten-Year Implementation Plan of Agenda 2063 (2024–2033).
3. Organisation de l'Unité africaine (1991). Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine.
4. Union africaine (2008). Protocol on Relations between the African Union and the Regional Economic Communities.
5. Union africaine (2018). Accord instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).
6. Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), BAD et UA. Africa Regional Integration Index (ARII).
7. Union africaine (2025). African Integration Report.







Pour plus d'informations contactez nous à l'adresse:

clear@cesag.edu.sn